

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SECTEUR DU 10 JANVIER 2012

Toutes les A.S. étaient présentes sauf celle de Saint Jean le Centenier.

Dans un premier temps Monsieur Yves AUTHOUARD présente les vœux du Secteur à tous les responsables d'A.S., à leur famille, à leurs proches ainsi qu'au gérant du COQ TEILLOIS. Il remercie le représentant du Dauphiné Libéré pour sa présence.

Il précise que cette réunion a pour but de préparer la saison bouliste qui débute le 16 septembre, mais commence véritablement au mois de janvier.

Madame OLIVIERI Martine fait le point sur les licences. Elles sont en baisses par rapport à l'année précédente mais elle fait remarquer que nous ne sommes qu'en début de saison et qu'il faut espérer que le chiffre augmente par la suite.

Le championnat des A.S. se déroulera sur un week-end les 24 et 25 mars 2012 à 8 heures certainement à SAINT REMEZE. Pour l'instant 6 équipes sont engagées. Nous attendons la fin du mois pour faire le tirage dans l'attente d'autres équipes qui pourraient s'inscrire.

La Journée de l'amitié aura lieu vraisemblablement à SAINT MONTAN le 23 août 2012 et commencera à 16 heures.

L'Assemblée Générale du Secteur est prévue à 17 H 30 le 26 octobre 2012 à BOURG SAINT ANDEOL.

Pour l'année 2012, le secteur du TEIL organise les éliminatoires simples, doubles, quadrettes et vétérans.

Les inscriptions devront se faire 48 heures avant la date, c'est-à-dire :

- . le 26 avril avant 18 h au COQ TEILLOIS pour les « SIMPLES » du 28 avril 2012,
- . le 10 mai avant 18 h à BOURG ST. ANDEOL pour les « DOUBLES » du 12 mai 2012,
- . le 3 mai avant 18 h à VALVIGNIERES pour les « QUADRETTES » du 5 mai 2012,
- . le 21 mai avant 18 h à MEYSSE pour les « VETERANS » du 23 mai 2012.

Il faut savoir que plus nous aurons de joueurs engagés dans ces compétitions plus le nombre de qualifiés sera important.

En ce qui concerne les Fédéraux organisés conjointement par l' A. B. M. V. et le COQ TEILLOIS, les deux Sociétés se sont réunies une première fois pour faire le point sur les tâches et besoins et une lettre commune a été envoyée à la Mairie.

L'A.S. de SAINT REMEZE nous fait remarquer qu'une erreur s'est produite sur leur numéro de téléphone et qu'il faudrait le signaler au CBD.

Monsieur Yves AUTHOUARD nous fait part que certains élèves d'une classe de primaire du Teil vont jouer le mercredi à Montélimar accompagnés par Monsieur COUDERC. Il serait souhaitable de rencontrer la Direction afin de les faire jouer sur le Teil car nous avons une « commission jeunes avec Ecole de Boules à CRUAS ».

La question des concours « Propagande » sans points comptabilisés pendant l'été est soulevée. Quelques sociétés ayant des rencontres pendant cette période projettent d'écrire au CBD pour les faire déclasser ou annuler.

La réunion s'est terminée par la Galette des Rois.